

# Construction de logements en Hauts-de-France

## Résultats chiffrés à fin septembre 2017

Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

**Avertissement : une nouvelle série statistique pour les publications conjoncturelles sur la construction de logements**

En 2015, les publications conjoncturelles sur la construction de logements ont évolué. De nouveaux indicateurs visant à retracer les autorisations et les mises en chantier à leur date réelle sont diffusés. Ces nouvelles séries améliorent le diagnostic conjoncturel produit à partir de la base Sit@del2, en corrigeant notamment les défauts de collecte.

### Nombre de logements autorisés et commencés en Hauts-de-France

(cumul des 12 derniers mois)

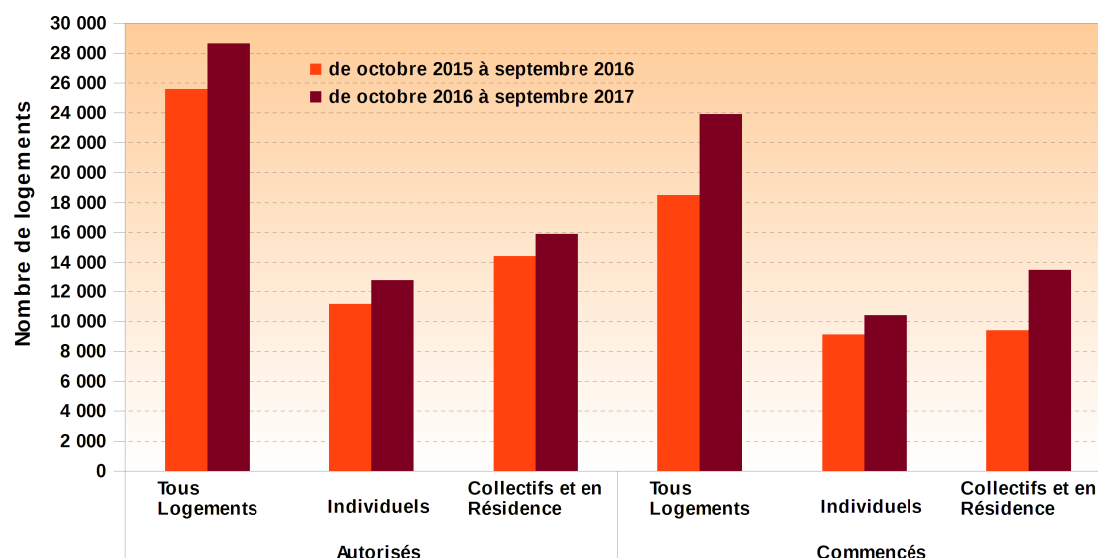
		AUTORISÉS		COMMENCÉS	
		octobre 2016 à septembre 2017	variation <sup>(1)</sup> en %	octobre 2016 à septembre 2017	variation <sup>(1)</sup> en %
Région Hauts-de-France	<b>Ensemble des logements</b>	<b>28 656</b>	<b>12,0</b>	<b>23 911</b>	<b>29,2</b>
	individuels purs	8 307	14,8	7 340	16,7
	individuels groupés	4 450	12,9	3 064	8,3
	collectifs et en résidence	15 899	10,2	13 507	43,8
Département de l'Aisne	<b>Ensemble des logements</b>	<b>1 282</b>	<b>-2,1</b>	<b>1 202</b>	<b>25,5</b>
	individuels purs	719	12,7	626	13,0
	individuels groupés	116	-11,5	83	-10,8
	collectifs et en résidence	447	-17,2	493	58,5
Département du Nord	<b>Ensemble des logements</b>	<b>13 360</b>	<b>12,6</b>	<b>11 261</b>	<b>40,6</b>
	individuels purs	2 626	24,0	2 233	23,7
	individuels groupés	2 167	15,6	1 516	20,2
	collectifs et en résidence	8 567	8,9	7 512	51,9
Département de l'Oise	<b>Ensemble des logements</b>	<b>2 858</b>	<b>5,5</b>	<b>2 670</b>	<b>9,6</b>
	individuels purs	1 055	0,1	1 000	8,2
	individuels groupés	326	-16,8	267	-37,6
	collectifs et en résidence	1 477	17,0	1 403	29,4
Département du Pas-de-Calais	<b>Ensemble des logements</b>	<b>7 550</b>	<b>16,1</b>	<b>5 625</b>	<b>17,8</b>
	individuels purs	2 972	17,7	2 612	20,0
	individuels groupés	1 587	20,6	1 037	25,8
	collectifs et en résidence	2 991	12,3	1 976	11,3
Département de la Somme	<b>Ensemble des logements</b>	<b>3 606</b>	<b>12,2</b>	<b>3 153</b>	<b>35,1</b>
	individuels purs	935	4,1	869	4,8
	individuels groupés	254	12,4	161	-27,8
	collectifs et en résidence	2 417	15,7	2 123	65,7
France entière (hors Mayotte)	<b>Ensemble des logements</b>	<b>496 911</b>	<b>12,1</b>	<b>414 034</b>	<b>17,6</b>
	individuels purs	146 174	15,4	127 959	16,8
	individuels groupés	50 377	4,4	38 123	7,4
	collectifs et en résidence	300 360	11,9	247 952	19,8

Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2017

(1) (octobre 2016 à septembre 2017) / (octobre 2015 à septembre 2016)

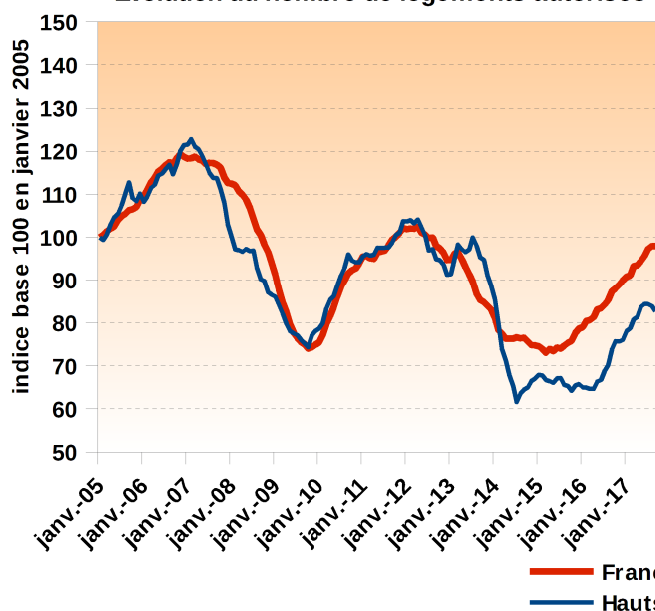


## Logements Autorisés et Commencés en Hauts-de-France

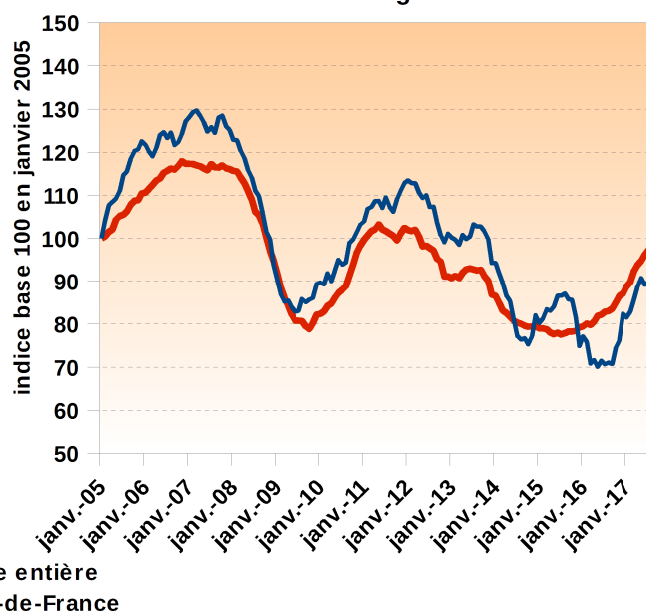


Source : Dreal Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2017

### Évolution du nombre de logements autorisés



### Évolution du nombre de logements commencés



Source : DREAL Hauts-de-France, Sit@del2, estimations en date réelle à fin septembre 2017

Note : chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois

#### Note explicative

Les estimations en date réelle publiées dans ce document sont produites à partir de la base de données Sit@del2, qui rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales).

Ces indicateurs, construits par le Service Observation et Statistiques du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie visent à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction de logements. Ils retracent les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Ces estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le [site du SoeS](#).

Elles distinguent les logements individuels (purs et groupés) et les logements collectifs et en résidence. Les logements en résidence (pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres) en sus du gîte. Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

Les estimations de la France entière n'intègrent pas le territoire de Mayotte.

#### Les bulletins de la DREAL Hauts-de-France

44 rue de Tournai CS 40259  
59019 LILLE Cedex  
56 rue Jules Barni  
80040 AMIENS Cedex 1

Directeur de la Publication :  
Vincent MOTYKA

courriel de la DREAL :  
[dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr)

ISBN papier : XXXX-XXXX  
ISSN en ligne : 2555-4395